

Plan en cas de pandémie

De la Maison L'Esther

*Commenté par le Regroupement des maisons pour femmes
victimes de violence conjugale*

*15 Mars 2020
COVID-19*

Table des matières

Introduction et mise en contexte

1. La situation à risque
 - 1.1. Besoin d'en savoir plus sur le COVID-19?
 - 1.2. Quels sont les symptômes?
 - 1.3. Comment le virus se transmet-il?
 - 1.4. Que faire si on présente des symptômes : aide à la décision

2. Les mesures de prévention en cas de pandémie
 - 2.1. Les services
 - 2.2. Les tâches à effectuer
 - 2.3. Adopter une conduite responsable
 - 2.4. Favoriser une distance sociale
 - 2.5. Mesures d'hygiène respiratoires
 - 2.6. Les mesures sociosanitaires préventives mises en place

3. Agir en situation d'urgence
 - 3.1. Responsabilité des décisions et chaîne de décisions
 - 3.2. Plan de communication et chaîne de communication
 - 3.3. Responsabilités employeur et employées

4. Annexes :
 - A. Responsabilité des décisions et chaîne de décisions
 - B. Trousse administrative
 - C. Formulaire "Déclaration de COVID-19 suspecté"
 - D. Outils fournis par le CISSS

Introduction

À l'automne 2009, devant l'expectative d'une éclosion de pandémie de ***grippe A H1N1*** au Québec et ailleurs dans le monde, les conseils d'administration des trois maisons d'hébergement de Laval ont mis en place un plan de continuité des services en cas de pandémie. Une demande sera faite dans la prochaine semaine pour voir à réaffirmer les mesures mises en place dans ce document.

Aujourd'hui, en date du 13 mars 2020, la planète entière est aux prises avec une nouvelle pandémie, celle du COVID-19. Il est important pour la Maison L'Esther de mettre en place des mesures concrètes et efficaces rapidement. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs été mises en place jeudi le 12 mars et le présent document se veut le document officiel des mesures à prendre par la corporation, par les intervenantes ainsi que par les femmes et les enfants que nous hébergeons.

Nous espérons, dans les prochains jours, être en mesure de vous confirmer que le plan de continuité de services pourra aussi être utilisé. Les démarches avec les autres maisons de Laval se feront dans la semaine qui vient.

IMPORTANT

- Attendu que le Québec et le Canada prennent actuellement des mesures exceptionnelles (fermeture d'écoles, de garderies et de plusieurs lieux publics, isolement volontaire, etc.);
- Attendu que la pandémie peut avoir des conséquences graves et persistantes sur l'ensemble de la prestation de services offerts à la population;
- Attendu l'importance de maintenir l'accès à des services d'aide et d'hébergement pour la sécurité des femmes et des enfants victimes de violence conjugale et ce, en raison des risques inhérents à cette problématique;
- Attendu que les femmes et les enfants victimes vivent souvent dans des conditions d'isolement social et de précarité;

La Maison L'Esther demande à toutes les actrices de la ressource de bien respecter les différentes mesures mentionnées dans ce document et d'assurer une vigilance accrue quant aux symptômes qu'elles pourraient développer.

SECTION 1 – LA SITUATION À RISQUE

1.1 Besoin d'en savoir plus sur la pandémie de COVID-19 ?

Histoire de la COVID-19

Le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec déclare l'état d'urgence sanitaire, ferme les écoles, universités et met en place des cliniques spéciales de dépistage ainsi qu'une ligne téléphonique d'information sur la COVID-19.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé déclare que l'éclosion de COVID-19 est devenue une pandémie.

Le 9 mars 2020, le Canada confirme son premier décès lié à la COVID-19.

Le 20 février 2020, le Canada confirme son premier cas lié à un voyage à l'extérieur de la Chine continentale.

Le 9 février 2020, le Canada étend les mesures de dépistage de la COVID-19 chez les voyageurs en provenance des régions touchées dans 10 aéroports de 6 provinces.

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé déclare que l'éclosion de COVID-19 constitue une urgence de santé publique de portée internationale.

Le 25 janvier 2020, le Canada confirme son premier cas de COVID-19 lié à un voyage à Wuhan, en Chine.

Le 22 janvier 2020, le Canada met en place des exigences de dépistage relativement à la COVID-19 pour les voyageurs qui arrivent de Chine dans les grands aéroports de Montréal, Toronto et Vancouver.

Le 15 janvier 2020, l'Agence de la santé publique du Canada active le Centre des opérations d'urgence afin d'appuyer l'intervention du Canada face à la COVID-19.

Le 7 janvier 2020, la Chine confirme la présence de la COVID-19.

Le 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la Santé a été alertée de plusieurs cas de pneumonie à Wuhan, en Chine. Le virus ne correspondait à aucun autre virus connu.

Risque pour les Canadiens

À l'heure actuelle, l'Agence de la santé publique du Canada évalue le risque associé à la COVID-19 comme étant **faible** pour la population générale du Canada, mais cette évaluation peut changer soudainement.

Le risque de conséquences plus graves est accru pour les Canadiens :

- âgés de 65 ans et plus
- immunodéficients

- atteints d'affections médicales sous-jacentes

Bien qu'une épidémie de COVID-19 ne soit pas inattendue au Canada, notre système de santé publique est prêt à réagir. L'Agence de la santé publique du Canada, en collaboration avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et communautaires, continue de réévaluer le risque pour la santé publique, en se fondant sur les meilleures données existantes, à mesure que la situation évolue.

Il existe également des risques accrus pour la santé des voyageurs canadiens à l'étranger. En raison de ces risques, le gouvernement du Canada vous conseille [évitez les voyages non essentiels à l'extérieur du Canada](#) jusqu'à nouvel ordre, y compris les [navires de croisière](#).

Il est important que tous les voyageurs autosurveillent leur état de santé pour :

- [isoler chez vous](#) pendant 14 jours après votre retour d'un voyage à l'extérieur du Canada.
 - Certaines provinces et certains territoires peuvent avoir des recommandations spécifiques pour certains groupes tels que les personnels de santé;
- surveillez votre état de santé pour déceler toute **fièvre, toux ou difficulté à respirer**
- lavez-vous souvent les mains au savon et à l'eau tiède pendant 20 secondes et couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras lorsque vous toussiez ou éternuez.

Informations provenant du site [l'Agence de santé publique du Canada](#).

1.2 Quels sont les symptômes de la COVID-19?

Les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

- Fièvre
- Toux
- Difficultés respiratoires

Les symptômes peuvent être légers (similaires à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire ou rénale).

Dans de rares cas, la maladie peut mener à un décès. Les personnes les plus à risque de complications sont les personnes immunodéprimées, celles qui sont atteintes de maladies chroniques, ainsi que les personnes âgées.

Développement de symptômes

Les résidents du Québec qui développent des symptômes de fièvre, toux ou difficultés respiratoires, et ce surtout à leur retour de voyage ou s'ils ont été en contact avec une personne qui a voyagé, doivent communiquer avec la ligne Info Covid-19 au numéro suivant : **1-877-644-4545**. Au besoin, l'intervenant les mettra en communication avec le service info santé et ce dernier leur indiquera dans quel établissement se rendre pour vérifier leur état de santé. Si une consultation est requise, il est important que le résident informe le milieu de soins de son histoire de voyage avant de se présenter afin que les mesures de prévention requises soient appliquées.

Traitement

Il n'existe pas de traitement spécifique ni de vaccin pour le COVID-19. Des traitements de support peuvent toutefois être offerts.

La plupart des personnes atteintes de COVID-19 se rétablissent par elles-mêmes.

1.3 Comment la COVID-19 se transmet-elle?

Des recherches sont encore en cours concernant la COVID-19. Les informations présentées dans les deux paragraphes suivants concernent les coronavirus humains. Il est probable qu'elles s'appliquent à la COVID-19.

Habituellement, les coronavirus infectent le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent par :

- contact étroit avec une personne infectée lorsque cette personne tousse ou éternue;
- contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux.

En général, les coronavirus ne survivent pas longtemps sur les objets :

- 3 heures environ sur les objets inertes avec de surfaces sèches,
- 6 jours sur des objets inertes avec des surfaces humides.

Le risque de contracter la maladie COVID-19 demeure très faible dans les transports en commun. Toutefois, par mesure de prudence, nous demandons à toutes les personnes ayant utilisé les transports de surveiller leurs symptômes.

La période d'incubation du COVID-19 est de 14 jours.

Nous vous rappelons qu'il est important d'éviter le contact entre les mains et le visage et de se laver les mains (savon ou solution antiseptique) après avoir fréquenté les lieux publics et les transports en commun.

1.4 Que faire si on présente des symptômes de la COVID-19?

Compte tenu que les autorités médicales considèrent que la COVID-19 se transmet très facilement, il est essentiel pour limiter au minimum les risques de contamination qu'une travailleuse prenne congé à partir du moment où elle présente des symptômes mentionnés plus haut. Elle doit appeler la ligne d'urgence du gouvernement 1-877-644-4545 et à moins d'une indication claire du milieu de la santé qui lui dise qu'elle n'est pas atteinte du virus, elle doit rester à la maison pendant les 14 jours suivant l'éclosion de ses symptômes. Par la suite, elle peut revenir au travail.

Si vous avez des symptômes, vous devez aviser la maison d'hébergement de votre absence ainsi que de vos symptômes et prendre congé. Bien qu'il n'y ait aucun traitement pour la COVID-19, les médicaments en vente libre peuvent être utilisés pour soulager les symptômes. Afin d'éviter de contaminer les autres, il est important de limiter ses contacts avec l'entourage et les proches jusqu'à la fin des symptômes. Il est fort probable que la Maison d'hébergement fasse un suivi avec vous de vos symptômes dans le but de connaître le diagnostic à poser. SVP, respectez les consignes du Gouvernement du Québec en vous rendant sur le site : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

En maison, si malgré l'application des mesures de prévention, une travailleuse rémunérée ou bénévole présente les symptômes du COVID-19, celle-ci doit être considérée comme un « cas de COVID-19 suspecte ». Le formulaire de déclaration en cas COVID-19 suspectée doit être complété et les personnes avec qui elle a été en contact en maison, identifiées et informées. Il en est de même pour les femmes et les enfants qui sont en contact avec les employées (voir en annexe pour les formulaires). À ce moment, nous demanderons aux femmes et aux enfants d'être en isolement volontaire et aucune nouvelle demande d'hébergement ne sera acceptée jusqu'à la fin de la quarantaine de 14 jours.

La personne hébergée considérée comme un « cas de COVID-19 suspecte » doit immédiatement appeler le 1-877-644-4545. Les mesures de prévention doivent alors être renforcées. Si l'aménagement des lieux le permet, les personnes hébergées visées doivent s'isoler des autres membres du groupe le plus possible. La Maison L'Esther demandera alors une quarantaine de 14 jours pour l'ensemble des personnes qui y habitent.

En ce qui concerne l'employée, si elle n'est pas seule en responsabilité, elle doit quitter immédiatement le travail ou le faire dès l'arrivée de sa remplaçante. Elle est alors déclarée non disponible pour la période indiquée ci-haut. La personne en responsabilité ou sa remplaçante doit s'assurer que le poste de travail est nettoyé et désinfecté.

Il est important de rassurer les femmes et les enfants ainsi que le personnel sur les mesures de prévention afin de minimiser les risques de transmission. Une attention particulière doit d'ailleurs être accordée aux personnes âgées ou présentant une maladie chronique.

SECTION 2– LES MESURES DE PRÉVENTION EN CAS DE PANDÉMIE

2.1 LES SERVICES

Ligne d'urgence et d'intervention

Attendu que ce service permet de répondre à une gamme de besoins allant de l'information à l'intervention, en situation d'urgence et de crise, et que les demandes d'aide qui passent par la *Ligne d'urgence* présentent peu de risques de contamination, il est proposé *de maintenir ce service accessible 24h/24* et ce, dans chacune des ressources.

[Commentaire du Regroupement : si des intervenantes sont en quarantaine sans pour autant être malades, la maison pourrait évaluer la possibilité de transférer sa ligne chez elle pendant leur quart de travail. Cela libérerait les intervenantes sur le plancher de répondre au téléphone.](#)

Les services avec hébergement

En raison de l'importance des services avec hébergement pour la sécurité des femmes et des enfants victimes de violence conjugale, ainsi que le nombre important de personnes requis pour maintenir un accès de qualité 24h/24 à de tels services, la Maison L'Esther maintient les services d'hébergement. Il est important de demander aux femmes et aux enfants :

- De sortir seulement pour des choses importantes et informer les intervenantes de chacune des sorties;
- D'éviter le transport en commun lors de période de pointe;
- De ne pas découcher;
- De ne pas être en contact avec des personnes qui reviennent de voyage;
- D'informer les intervenantes sur tous les symptômes qui peuvent s'apparenter à ceux de la COVID-19;
- D'informer de la possibilité de quarantaine si nous le jugeons nécessaire.

Pour toutes les situations, l'acceptation ou non de la demande de services d'hébergement se fait selon les règles habituelles de gestion, en y ajoutant des questions qui doivent obligatoirement être posées aux femmes:

- En deçà de 14 jours, quarantaine avant de venir en maison
- Si symptômes, référer à la ligne 1-877-644-4545

Pendant l'hébergement, les activités de groupe doivent être suspendues afin de favoriser une distance sociale recommandée par nos gouvernements. Donc, seuls les services et activités en individuel sont maintenus.

Dès la demande d'hébergement

- Dans un premier temps, expliquer à la femme qu'en ce moment la maison d'hébergement prend des mesures afin de diminuer les conséquences d'une pandémie annoncée par la direction de la santé publique.
- Vérifier les symptômes, poser les questions : Avez-vous voyagé dans le dernier mois ou avez-vous été en contact avec une personne qui revenait de voyage? Si oui, quelle est la date de votre retour? (Si plus de 14 jours, la femme peut être admise).
- Si la réponse à la dernière question est moins de 14 jours :
 - lui demander de faire ses 14 jours de quarantaine et par la suite elle pourra venir.
- Pensez-vous faire de la fièvre? Toussez-vous? Avez-vous des symptômes de la COVID-19?
- Si la réponse à ces questions est oui :
 - la référer à la ligne 1-877-644-4545, il nous sera impossible d'offrir le service d'hébergement et nous la référerons à info-social ou info-santé

[Commentaire du Regroupement : il serait judicieux de faire une évaluation des risques et si ceux-ci sont élevés, tenter d'identifier avec la femme un lieu sécuritaire pour faire sa quarantaine.](#)

Pendant l'hébergement

- Dès l'entrée, **pour les femmes et pour les intervenantes ou bénévoles**, lavage des mains ou usage d'un produit antiseptique;
- Explication des différentes consignes d'hygiène (lavage des mains, hygiène respiratoire, conduite responsable et autres);
- Pour les employées, on doit tenter de garder une distance sociale d'un mètre. Encourager les femmes à faire de même.

Pour les personnes avec symptômes :

- Les personnes avec symptômes doivent dormir dans une pièce fermée;
- Tenir chaque personne à un moins un mètre de distance des autres;
- Limiter leur circulation, si possible, à certaines zones clairement identifiées dans la maison;
- Demander à la personne de toujours porter le masque pour circuler. Lui demander de ne pas aller dans les pièces communes, si possible, et de se limiter aux zones identifiées.

[Commentaire du Regroupement : Communiquez avec votre CISSS ou CIUSSS pour obtenir le matériel nécessaire \(masques, gants et autre matériel sanitaire\).](#)

Les services à l'externe (post et sans hébergement)

Attendu l'importance des ressources humaines mobilisées pour maintenir les services avec hébergement, ainsi que l'impact des services externes sur la sécurité des victimes de violence conjugale, les services de consultations à l'externe sont maintenus pour les femmes et les enfants par téléphone uniquement* et ce, temps que le nombre de travailleuses disponibles pour travailler nous le permettra. Il est également proposé que les services de groupe soient temporairement suspendus.

[*Commentaire du Regroupement : bien que le téléphone soit probablement plus confidentiel pour parler aux femmes qui ne seraient pas chez elles, il pourrait être pertinent d'évaluer la possibilité de s'abonner à Zoom \(plus stable que Skype\) pour offrir aux femmes des rencontres en visioconférence.](#)

Les services de défense des droits et d'accompagnement

Attendu l'importance de limiter les contacts avec l'extérieur en cas de pandémie, nous suivons les recommandations de la santé publique à ce sujet. Nous évaluerons si les services devront être temporairement suspendus, compte tenu des risques de contagion importants.

Les services indirects

Attendu que les services indirects ne correspondent pas à des services essentiels et qu'ils présentent des risques de contamination élevés, nous suspendons les activités d'information, de sensibilisation, de prévention, de concertation et de formation, sauf dans le cas de la mise en place du groupe A-GIR, qui se doit d'être maintenu.

2.2 LES TÂCHES

Les tâches à effectuer :

Assurer la propreté des lieux constitue un frein supplémentaire à la transmission des virus. En cas de pandémie, le nettoyage se doit d'être plus fréquent qu'à l'accoutumée. À cet égard, une attention particulière doit être accordée aux jouets qui sont des véhicules importants de transmission des virus.

- **Il est recommandé de désinfecter les surfaces suivantes à chaque quart de travail :**
 - poignées et loquets
 - évier et comptoirs
 - téléphones
 - thermostats

- tables à langer
 - chaises hautes
 - interrupteurs et interphone
 - claviers d'ordinateurs
 - télécommandes
 - couvercles des poubelles
 - toilettes et lavabos
 - classeurs
 - bureaux
 - cartables
 - rampes et mains-courantes
 - objets manipulés par plusieurs personnes (manettes, petits appareils ménagers, poignées de réfrigérateur, congélateur et armoires, etc.)
- L'intervenante en présence doit se charger de superviser la préparation et la prise des repas.
 - Une chambre qui a été occupée par une personne contaminée par la grippe doit être désinfectée avant qu'elle ne soit occupée par une autre personne. Pour ce faire :
 - Placer le linge directement dans un sac à linge;
 - S'assurer qu'il ne sort pas du sac avant d'être lavé;
 - Porter des gants pour manipuler le linge;
 - Laver le linge;
 - Jeter les gants;
 - Désinfecter le lit, le matelas, l'ameublement et autres avec le Lysol ou la solution avec le Javel.
 - Se laver les mains régulièrement au savon et à l'eau chaude et faire l'utilisation du gel antiseptique au besoin.
 - Veiller à ce qu'il y ait des papiers mouchoirs dans chacune des pièces de la maison, y compris dans chacune des chambres.
 - Dire aux femmes de mettre les jouets utilisés dans la journée dans un sac à poubelle jusqu'à ce que l'intervenante de nuit puisse les désinfecter. Laver les jouets au savon, les rincer et les désinfecter avec du Lysol ou avec de l'eau de Javel diluée et de nouveau bien les rincer en accordant une attention particulière aux objets que les enfants sont susceptibles de porter à leur bouche (utiliser une partie de Javel pour cinquante parties d'eau).

2.3 ADOPTER UNE CONDUITE RESPONSABLE

- Respectez les mesures de prévention mises en place dans l'exercice de vos fonctions.
- Minimisez les risques de contamination à l'extérieur du lieu de travail en adoptant une conduite préventive.
- Ne pas vous présenter au travail en cas de symptômes de contamination et contactez la personne responsable de l'application du plan de continuité des services pour l'informer et prendre entente.
- Si vous avez des symptômes, reposez-vous, et ce jusqu'à ce que la fièvre tombe. Vous devez vous mettre en quarantaine et appeler le 1-877-644-4545. Buvez beaucoup, protégez votre entourage en vous isolant le plus possible.
- Si vous devez vous absenter pour vous occuper d'une personne malade, contactez la personne responsable pour l'informer. Assurez votre protection en appliquant les mesures de prévention requises par l'état de la personne.

Mesures de protection de base à utiliser en tout temps

- Lavage fréquent des mains;
- Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche avec les mains;
- L'hygiène respiratoire;
- Procéder au nettoyage et désinfecter les surfaces;
- Avoir des papiers-mouchoirs et des poubelles en quantité suffisante et qui seront vidées de façon régulière (prévoir un couvercle au besoin).

2.4 FAVORISER UNE DISTANCE SOCIALE

- Éviter de tenir des réunions en face à face.
- Réduire la durée des réunions.
- Tenir les rencontres dans de grandes pièces.
- Éviter les déplacements qui ne sont pas nécessaires.
- Annuler ou ajourner les réunions, les ateliers, les séances de formation qui ne sont pas nécessaires ou prioriser l'utilisation de vidéoconférences et de conférences téléphoniques.

- Éviter de serrer des mains, d’embrasser les personnes.
- Prendre ses repas en petits groupes si possible et respecter les mesures d’hygiène lors de la préparation des repas.
- Aménager les aires privées (chambre, salle de bain, ...) de manière à ce que les personnes infectées ou suspectées de l’être soient isolées de celles qui ne présentent pas de symptômes ou de signes d’infection.
- Mettre en place des mesures de référence par la ligne 1-877-644-4545.
- Favoriser les entrevues téléphoniques pour la clientèle et l’externe.
- Travailler le plus possible dans des bureaux distincts.
- Éviter l’utilisation des transports en commun, particulièrement en période de pointe.
- Éviter de visiter des personnes qui ont voyagé dans les 2 dernières semaines.

2.5 MESURES D’HYGIÈNE RESPIRATOIRE

Si vous toussiez ou éternuez :

- Vous couvrir la bouche avec un mouchoir de papier lorsque vous toussiez ou éternuez et vous laver les mains après;
- En l’absence de mouchoir de papier, toussiez dans le pli de votre coude ou dans le creux de votre épaule;
- Crachez dans un mouchoir de papier;
- Jetez les mouchoirs de papier souillés dans les toilettes ou dans une poubelle fermée contenant un sac à poubelle.
- Lavez-vous immédiatement les mains.

Le masque anti-projection

Le port du masque anti-projection est recommandé en raison des contacts s’il y a présence de symptômes. Comme son nom l’indique, il empêche la projection des gouttelettes dans l’air lorsqu’une personne toussie ou éternue. Pour être efficace, l’utilisation du masque anti-projection doit s’accompagner d’autres mesures de contrôle de l’infection (lavage de mains et hygiène respiratoire).

- Le masque ne doit être utilisé qu’une seule fois et changé lorsqu’il :
 - Devient humide ou mouillé;

- Rend la respiration difficile;
 - Est endommagé ou visiblement sale.
- Le masque usagé doit être déposé dans un sac de déchets, dans une poubelle hermétiquement fermée et gardée hors de la portée des enfants. Vous devez vous laver les mains après avoir enlevé le masque.

2.6 LES MESURES SOCIO-SANITAIRES PRÉVENTIVES MISES EN PLACE

Se laver les mains

Chaque personne qui entre dans la maison doit, avant de toucher à quoi que ce soit, utiliser un gel antiseptique ou se laver les mains au savon. Il est préférable, surtout pour les jeunes enfants, de se laver les mains au savon, car ce moyen est plus efficace pour réduire la transmission de maladies infectieuses.

Comment ?

Se laver les mains adéquatement veut dire :

- Se mouiller les mains à l'eau chaude;
- Appliquer le savon;
- Frotter vigoureusement les mains ensemble pendant 15 à 20 secondes sans oublier un coin;
- Laver toutes les surfaces de la main, y compris la région entre les doigts, le bout des doigts et les poignets;
- Rincer les mains sous l'eau courante;
- Sécher les mains avec une serviette propre en tissu ou en papier essuie-tout;
- Fermer le robinet avec la serviette ou le papier et, si possible, fermer la lumière ainsi que la porte toujours avec le papier.

Quand ?

Il est recommandé de se laver les mains :

- Après s'être mouché et après avoir toussé ou éternué;
- Avant de manipuler les aliments, de préparer des repas ou de manger;
- Après avoir utilisé les toilettes;
- Après avoir changé la couche d'un enfant;
- Après avoir fait une visite à l'hôpital et être allé dans une clinique médicale.

Toux et éternuements

Tousser ou éternuer dans le pli du coude, plutôt que dans la main et se laver les mains immédiatement après.

Suivi

Avoir un suivi continu et une évaluation des symptômes pour chacune des personnes qui auront des symptômes de la COVID-19.

SECTION 3– AGIR EN SITUATION D’URGENCE

3.1 Responsabilité des décisions et chaîne de décisions

En situation de pandémie, la coordonnatrice ou sa substitut, l’adjointe administrative, devrait être en mesure :

- De coordonner tous les aspects de la situation d’urgence et de prendre des décisions au nom de son conseil d’administration et de lui rendre des comptes.
- De faire en sorte que toutes les mesures nécessaires soient entreprises pour atténuer l’impact de la pandémie.
- De faire en sorte que des messages cohérents soient diffusés en temps opportun à tout le personnel ainsi qu’aux femmes et enfants victimes de violence conjugale que nous aidons.
- De veiller à ce que le personnel connaisse ses responsabilités et sache comment réagir.
- D’assurer la gestion de la présence au travail et de l’absentéisme du personnel.
- D’autoriser les dépenses nécessaires pour faire face à la situation.
- D’agir comme agente de liaison avec les instances concernées.

Les personnes responsables et les substituts devraient pouvoir être jointes en tout temps. Elles devraient également s’assurer de conserver des copies des documents appropriés dans des lieux connus et facilement accessibles pour le personnel ainsi qu’une copie du plan de continuité facilement accessible pour elles en tout temps (domicile, automobile, messagerie électronique, ...).

3.2 Plan de communication et chaîne de communication

Quelle que soit la situation, les travailleuses, le conseil d'administration et les bénévoles auront besoin de savoir ce qui arrive, ce qu'on attend d'elles, et les mesures à mettre en place. Les femmes victimes de violence conjugale auront besoin d'être informées à propos des enjeux qui les concernent et des mesures mises de l'avant par nos ressources pour continuer de répondre adéquatement à leurs besoins et à ceux de leurs enfants le cas échéant.

Liste des organismes avec qui les responsables pourraient avoir à communiquer :

CISSSL :

Jean Fallon ou Carole Ladouceur (ajouter courriel ou no de téléphone?)

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale :

Mathilde Trou ou Louise Riendeau (514) 878-9134 poste 1603 ou 1604, mtrou@maisons-femmes.qc.ca ou lriendeau@maisons-femmes.qc.ca

3.3 RESPONSABILITÉS DE L'EMPLOYEUR, DES EMPLOYÉES ET DES BÉNÉVOLES

Les droits et les responsabilités de l'employeur, des employées et des bénévoles

La participation des employées, des bénévoles et des membres des conseils d'administration à l'atteinte des objectifs est un incontournable. À ce titre, l'employée comme la personne bénévole, doit pouvoir compter sur la mise en place de mesures préventives « les plus sécuritaires possibles » dans son lieu de travail et dans l'exercice de ses tâches, ainsi que sur des équipements de protection personnelle.

L'employée ou la bénévole, pour sa part, est responsable de prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé et appliquer les mesures préventives qui sont mises en place pour favoriser sa sécurité et celle des autres. Une employée peut exercer un droit de refus de travailler si elle a des motifs raisonnables de croire que l'exécution de ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique. Un représentant de la CSST doit pouvoir constater l'existence d'un danger justifiant l'exercice du droit de refus dans le contexte de la demande présentée. Il devra évaluer si les mesures de protection mises en place par l'employeur sont suffisantes et en relation avec l'ampleur du danger. Si tel est le cas, le droit de refus ne sera pas justifié. L'exercice de ce droit ne doit cependant pas avoir comme conséquence de mettre en péril la vie, la santé, la sécurité et l'intégrité physique d'une autre personne. (Extrait du document « Mesures de prévention dans un contexte de pandémie d'influenza à l'intention des employeurs et travailleurs du Québec » – ministère de la Santé et des Services sociaux. Page 14.)

La responsabilité de l'employeur consiste à mettre en places des mesures de prévention, de se tenir informé des changements dans la situation de la pandémie de COVID-19 et de faire circuler les informations à chacune des actrices de la ressource.

La responsabilité des employées consiste à exécuter les tâches préventives demandées et d'avoir une responsabilité sociale dans ses comportements et, surtout, d'aviser l'employeur de tout symptôme pouvant s'apparenter à ceux de la COVID-19.

Absentéisme

Compte tenu de la nature exceptionnelle de la pandémie, le conseil d'administration de la Maison L'Esther considère qu'il est nécessaire de mettre en place des mesures exceptionnelles, en ce qui a trait à la gestion de l'absentéisme. Plus spécifiquement, il est entendu que chaque travailleuse qui doit s'absenter du travail parce qu'elle a des symptômes du COVID-19 ou qui doit prendre soin d'un enfant, et qui a déjà épuisé ses congés maladies/prévention et ses congés parentaux, aura droit à un maximum de 8 jours de calendrier de congés supplémentaires. Toutes les heures normalement travaillées au cours de ces 8 jours seront rémunérées.

Commentaire du Regroupement : Idéalement pour qu'une travailleuse en quarantaine ne se retrouve pas sans solde, il faudrait garantir le nombre de jours correspondant au nombre de jours de travail selon son horaire habituel pour la durée de la quarantaine. Ainsi, si une travailleuse fait 4 jours / semaine, elle aurait droit à un maximum de 8 jours supplémentaires, si elle est à 3 jours / sem., elle aurait droit à un maximum de 6 jours supplémentaires.

Trousse de prévention

Attendu qu'en situation de pandémie plusieurs services risquent d'être perturbés (épicerie, pharmacie, banque, ...), *La Maison l'Esther* doit faire du mieux qu'elle peut pour mettre à disposition les effets répertoriés ci-dessous.

Liste des produits

Analgésiques réducteurs de fièvre : acétaminophène
Thermomètre
Eau de Javel
Alcool pour désinfecter
Trousse de premiers soins
Savon
Assainisseur pour les mains à base d'alcool (Purel)
Lysol
Lampes de poche
Piles
Sacs à déchets
Poubelles fermées
Mouchoirs de papier
Papier hygiénique
Produits d'hygiène féminine

Annexe

Formulaire de déclaration : Cas de « grippe suspectée » chez une employée ou une bénévole

Nom et prénom		Date	#																								
Catégorie d'emploi																											
Catégorie d'emploi		Employeur																									
# Domicile # Cellulaire Autre # Courriel																											
SYMPTÔMES REMARQUÉS																											
<table style="width:100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 25%; vertical-align: top;"> Fièvre : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> </td> <td style="width: 25%; vertical-align: top;"> Douleurs musculaires : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> </td> <td style="width: 25%; vertical-align: top;"> Heure du début de la fièvre : <input style="width: 100%;" type="text"/> Température (> 38° Celsius) : <input style="width: 100%;" type="text"/> </td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> Mal de tête : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> </td> <td style="vertical-align: top;"> Toux sèche : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> </td> <td colspan="2" rowspan="3" style="vertical-align: top; padding: 5px;"> Autres détails : <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> Fatigue : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> </td> <td style="vertical-align: top;"> Nausées : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> </td> </tr> </table>				Fièvre : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Douleurs musculaires : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Heure du début de la fièvre : <input style="width: 100%;" type="text"/> Température (> 38° Celsius) : <input style="width: 100%;" type="text"/>		Mal de tête : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Toux sèche : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Autres détails : <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>		Fatigue : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Nausées : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>														
Fièvre : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Douleurs musculaires : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Heure du début de la fièvre : <input style="width: 100%;" type="text"/> Température (> 38° Celsius) : <input style="width: 100%;" type="text"/>																									
Mal de tête : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Toux sèche : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Autres détails : <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>																									
Fatigue : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Nausées : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>																										
Mesures de prévention appliquées :																											
<table style="width:100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%; vertical-align: top;"> <table style="width:100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 40%;">Masque anti-projection :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Mesures d'hygiène respiratoire :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Gants de protection :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Limitation des contacts :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Mesures d'hygiène personnelle :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Mesures de désinfection :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> </table> </td> <td style="width: 40%; vertical-align: top; padding: 5px;"> Médication : <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> </td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="padding: 5px;">Retrait préventif du lieu de travail :</td> <td style="padding: 5px;"><input style="width: 100%;" type="text"/></td> </tr> </table>				<table style="width:100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 40%;">Masque anti-projection :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Mesures d'hygiène respiratoire :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Gants de protection :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Limitation des contacts :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Mesures d'hygiène personnelle :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Mesures de désinfection :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Masque anti-projection :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Mesures d'hygiène respiratoire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Gants de protection :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Limitation des contacts :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Mesures d'hygiène personnelle :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Mesures de désinfection :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Médication : <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	Retrait préventif du lieu de travail :			<input style="width: 100%;" type="text"/>
<table style="width:100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 40%;">Masque anti-projection :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Mesures d'hygiène respiratoire :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Gants de protection :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Limitation des contacts :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Mesures d'hygiène personnelle :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Mesures de désinfection :</td> <td>Oui <input type="checkbox"/></td> <td>Non <input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Masque anti-projection :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Mesures d'hygiène respiratoire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Gants de protection :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Limitation des contacts :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Mesures d'hygiène personnelle :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Mesures de désinfection :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Médication : <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>								
Masque anti-projection :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>																									
Mesures d'hygiène respiratoire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>																									
Gants de protection :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>																									
Limitation des contacts :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>																									
Mesures d'hygiène personnelle :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>																									
Mesures de désinfection :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>																									
Retrait préventif du lieu de travail :			<input style="width: 100%;" type="text"/>																								

Formulaire de suivi : Cas de « grippe suspectée » chez une personne hébergée

Nom et prénom			Date	# Dossier
<p> Adulte : <input type="checkbox"/> Age : <input type="text"/> # Ass. maladie : <input type="text"/> Mineure : <input type="checkbox"/> Age : <input type="text"/> Médecin : <input type="text"/> </p>				
Personne à contacter en cas de besoin :			Lien :	
# Domicile	# Cellulaire	Autre #	Courriel	
SYMPTÔMES REMARQUÉS				
<p> Fièvre : Douleurs musculaires : Heure du début de la fièvre : <input type="text"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Température (> 38° Celsius) : <input type="text"/> Non <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> </p> <p> Mal de tête : Toux sèche : Autres détails : Oui <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> <input type="text"/> Non <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> </p> <p> Fatigue : Nausées : Oui <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> </p>				
Mesures de prévention appliquées :				
<p> Masque anti-projection : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Médication : Mesures d'hygiène respiratoire : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <input type="text"/> Gants de protection : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <input type="text"/> Limitation des contacts : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <input type="text"/> Mesures d'hygiène personnelle : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <input type="text"/> Mesures de désinfection : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <input type="text"/> </p>				